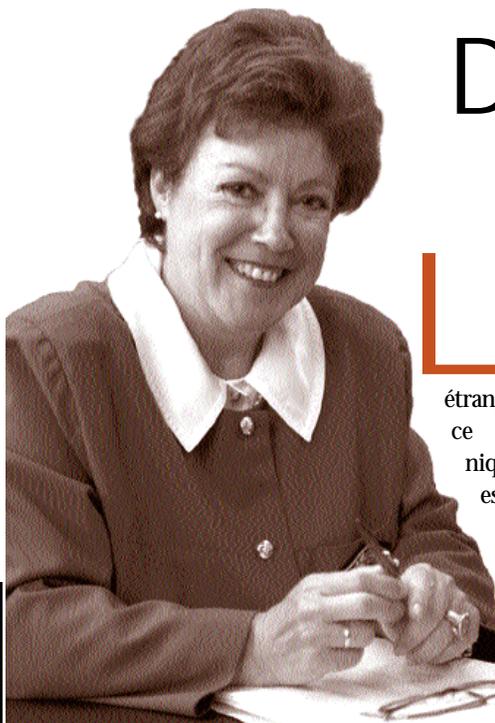




L'École aux postes

VOLUME 1 N° 1
SEPTEMBRE 2002

Le journal de l'École nationale de police du Québec



Louise Gagnon-Gaudreau, directrice générale de l'École

Outre les innovations qui touchent le secteur de la formation policière, nos installations physiques subissent également une véritable métamorphose. Ce journal vous permettra d'être au fait de ce qui se passe à l'École.

« L'École aux postes », voilà le titre que nous avons choisi pour notre nouveau journal. Il traduit bien notre volonté d'être au poste, d'assumer entièrement le rôle que nous confère notre mission, c'est-à-dire

Des nouvelles de votre École!

La période de changement que l'École traverse actuellement n'est pas étrangère à la création de ce journal. Communiquer le changement est une étape fondamentale que nous n'oserions négliger parce que nous savons qu'elle est déterminante pour la réussite de nos activités.

d'être le carrefour de la formation policière québécoise en concertation avec les acteurs du milieu. La marque du pluriel que nous avons ajoutée à l'expression « au poste » reflète ici notre intention d'être près de nos partenaires, d'être présent là où la plupart d'entre vous sont, afin de mieux répondre à vos besoins.

À mon arrivée à la Direction générale de l'École en 1995, j'avais comme principal mandat d'instaurer un nouveau programme de formation de base selon une approche novatrice. Ce premier projet a eu des résultantes qui sortent des sentiers battus et a provoqué une cascade d'événements : l'octroi d'une subvention pour la restauration et l'agrandissement de l'École, la transformation de l'Institut de police en École nationale de police, la création de nouveaux programmes de formation en enquête et en gestion, l'actualisation du programme de patrouille-gendarmerie, la réflexion sur la planification stratégique et l'élaboration d'un baccalauréat en sécurité publique qui est en voie d'approbation à la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). Jamais je n'aurais pu imaginer qu'en plus j'aurais la chance de participer à la réorganisation des lieux physiques de l'École.

Je suis heureuse de constater, aujourd'hui, que la place de l'École dans les affaires policières québécoises est reliée à la concertation des inter-

Voir Nouvelles en page 2



Dossier

« **Des** travaux qui nous permettront d'aller de l'avant **dans notre** développement »

- Paul Girard

« Nous nous excusons d'être en train de mieux répondre à vos besoins! » C'est en ces mots que Paul Girard, directeur général adjoint de l'École nationale de police, concluait une séance d'information destinée à l'ensemble du personnel de l'École.

Cette séance d'information visait bien sûr à informer le personnel sur l'état de situation des travaux, mais surtout à lancer un appel à la collaboration et à la compréhension. « Il faut toujours se rappeler que ces travaux de construction permettront à l'École d'aller de l'avant dans son développement,

que ce soit en ce qui concerne l'élaboration de cours novateurs, l'augmentation de l'offre de services dans les principaux programmes de formation, la réalisation de projets de recherche ou l'intensification de notre présence sur le plan international. Ils favoriseront ainsi la consolidation de son rôle stratégique comme lieu privilégié de réflexion et d'intégration de la formation policière québécoise », spécifiait M. Girard.

Il va sans dire que les travaux qui sont réalisés sur le campus de l'École commencent à causer quelques désagréments à la clientèle et au personnel puisque le bâtiment principal est actuellement grande-

ment touché par la construction. L'appel à la collaboration n'est pas fortuit : les ailes historiques, qui avaient été incendiées, sont en reconstruction; les chambres et dortoirs sont en voie d'être rénovés et climatisés; l'aile des classes subit une transformation complète (de nouvelles classes ultramodernes seront dédiées spécifiquement aux enquêtes et à la formation sur les appareils de détection d'alcool); enfin, la plupart des services déménagent, et ce, à mesure que leurs nouveaux locaux sont prêts.

Sur le campus, à l'extérieur du bâtiment principal, le pavillon de formation et d'hébergement ainsi

Voir Travaux en page 2

SOMMAIRE

Dossier
Pages 1 à 3

Formation
Pages 4 à 7
Page 12

Rencontre
Page 8

Recherche
Page 10

...en développement
Page 10

À l'international
Pages 11 et 12

venants du milieu. L'appui incassable de notre personnel, toujours à l'affût d'innovation, à la recherche de l'excellence et soucieux d'offrir un service de qualité qui ajoute un aspect humain à la formation policière, est sans contredit un élément déterminant dans le rôle que joue maintenant l'École.

Dans ce premier numéro, nous vous présentons les nouveaux programmes d'enquête, de gestion et de patrouille-gendarmerie qui sont en vigueur actuellement. Sur le plan de la recherche, le CIDRAP vous est expliqué. Jusqu'au printemps 2003, l'École sera un véritable chantier. Un dossier est consacré au projet de

que le bassin d'entraînement sont en construction. De nouveaux espaces de stationnement et des espaces verts sont en aménagement actuellement. « Si nous voulons respecter l'échéance du

Nouvelles

suite de la page 1

construction : vous serez en mesure de constater comment nous pourrions enfin mieux répondre à vos besoins. Je vous invite à lire la chronique *Rencontre*. Une entrevue avec Madeleine Lupien, conseillère pédagogique à l'École, nous révèle ses préoccupations dans la rédaction de sa thèse de doctorat sur le *coaching* des chefs d'équipe à l'École. La chronique *À l'international* présente les échanges d'expertise avec l'étranger.

Notre journal, comme la formation policière, sera en continuelle évolution, parce que tout va vite, parce que plus rien n'est statique. Ce qui rend la formation policière fascinante, c'est cette nécessité de

connaître le milieu policier et de s'adapter à la constante mouvance de son environnement.

En terminant, je vous invite à nous faire part de vos commentaires ou de sujets de reportages que vous aimeriez voir traités dans les prochains numéros. Nous sommes intéressés également à connaître ce qui se passe chez vous en matière de formation policière. La chronique *Écho de nos partenaires* sera présente au besoin dans certains numéros du journal. N'hésitez pas à communiquer avec le Service des communications de l'École.

Bonne lecture!

Travaux

suite de la page 1

projet, prévue pour le printemps 2003, nous n'avons pas le choix d'entreprendre des travaux à plusieurs endroits en même temps même si nous savons qu'ainsi nous bousculons les

habitudes des gens », mentionne François Bergeron, responsable du projet de construction. « Nous nous assurons cependant que la qualité des services n'en souffre pas », ajoute-t-il.

Dossier

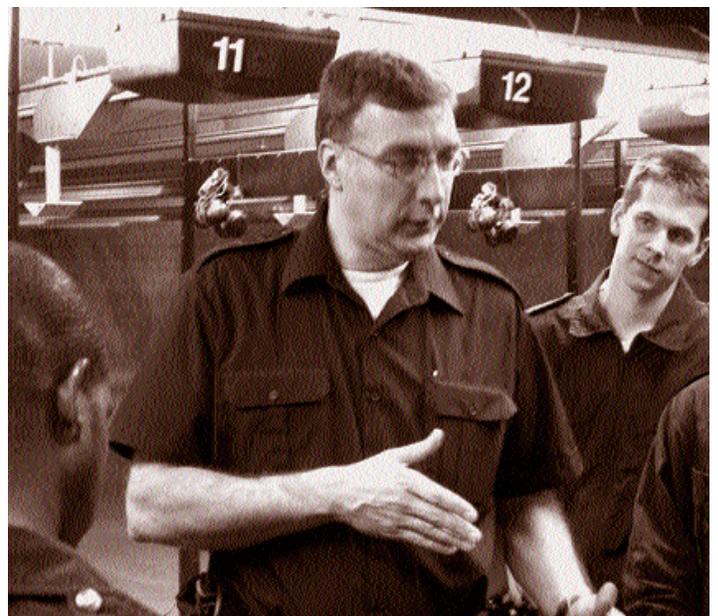
Un complexe de tir ultra-moderne

Les aspirants policiers et policiers en formation en tir à l'École sont maintenant choyés. Ils peuvent acquérir ou développer leurs compétences en tir dans un environnement ultra-moderne. « Il y a deux éléments qui particularisent notre complexe de tir et qui en font un des plus modernes en Amérique du Nord », confie Jean-Luc Gélinas, coordonnateur en tir et en haut risque. « On a d'abord eu recours à une technologie très spécialisée pour se conformer aux diverses normes de sécurité et respecter un environnement sain. Par ailleurs, la conception des salles de tir du complexe a été faite de façon à satisfaire aux exigences pédagogiques de l'approche par compétences », spécifie M. Gélinas.

Technologie à la fine pointe
Un système de ventilation à la fine pointe a été mis en place pour réduire au minimum les risques d'exposition au plomb pour les utilisateurs et les formateurs. Derrière les pas de tir, là où les

policiers se placent pour tirer, est installé un système de ventilation qui propulse l'air vers le fond de la salle. À cet endroit, un autre système de ventilation aspire l'air et évacue les gaz et particules provenant des balles.

« Diverses précautions ont été prises afin d'assurer une plus grande protection aux utilisateurs », assure M. Gélinas. Ainsi, le système d'arrêt-balles a été conçu de façon à empêcher le retour des balles. Au fond des salles de tir, des panneaux d'acier forment un angle de 15°, à la manière d'un entonnoir. Une mince ouverture a été laissée à la jonction de ces panneaux afin d'absorber les balles et les conduire directement vers un baril scellé; les écrans verticaux qui délimitent chaque pas de tir sont faits de verre pare-balles; le plancher est recouvert de tapis balistique dont la particularité est d'absorber les ricochets éventuels; enfin, des déflecteurs sont installés au plafond afin de diriger les balles vers le fond de la salle.



Jean-Luc Gélinas, coordonnateur en tir et en haut risque

Le complexe de tir, érigé au coût de 4,4 M \$, comprend également un simulateur de tir, des salles de cours, une armurerie et une salle d'entreposage pour les cibles et les balles.

Approche par compétences
« L'approche par compétences étant au cœur de la formation que nous offrons à l'École nationale de police, nous avons voulu que le complexe de tir soit conçu en tenant compte », souligne le

coordonnateur en tir et en haut risque. Ainsi, la configuration des salles de tir permet l'utilisation de l'approche globale de l'intervention policière dont l'utilisation de l'arme à feu fait partie : déplacements des policiers, mise en place de barricades mobiles, jeu d'éclairage, ... font partie des mises en scène qui peuvent être faites afin de recréer le plus possible le travail policier dans un contexte d'utilisation d'une arme à feu en emploi de la force.

deux

Investissement de plus de 56 M \$

Lorsque les travaux seront complétés, au printemps 2003, le gouvernement du Québec aura investi plus de 56 M \$ à l'École. Celle-ci bénéficiera alors de deux fois et demi de plus de superficie d'immeubles.



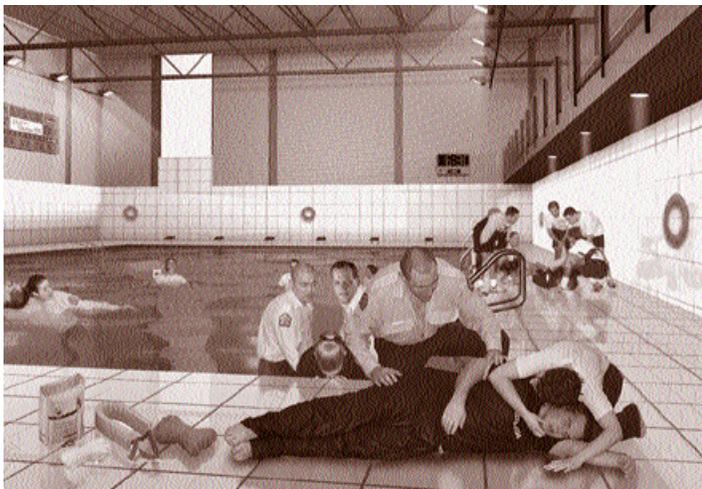
De la grande visite...

Membres du personnel de l'École, partenaires régionaux et gouvernementaux ainsi que représentants des différents corps de police du Québec étaient présents, le 5 avril dernier, lorsque le ministre de la Sécurité publique, monsieur Normand Jutras, et le député de Nicolet-Yamaska, monsieur Michel Morin ont annoncé un investissement supplémentaire de 10,6 M \$ du gouvernement du Québec pour l'École.

Cet investissement a permis l'aménagement d'un circuit routier, l'acquisition du Centre Marguerite-D'Youville ainsi que la construction d'un nouveau pavillon de formation et d'hébergement.

Rappelons que cette somme s'ajoute aux 45,6 M \$ déjà octroyés.

Bassin d'entraînement (complexe sportif)



Pavillons de simulations



Complexe sportif

Le complexe sportif comprend un gymnase double, une aire de soutien, une infirmerie et une salle de musculation. Le bassin d'entraînement de 25 m, destiné à l'enseignement du sauvetage nautique, sera prêt au début 2003.

Pavillons de simulations

Quatre pavillons de simulations ont été construits sur le campus de l'École pour le déroulement des scénarios. Chacun de ces pavillons comprend deux appartements de 3 ½ pièces, un de 4 ½ pièces et un commerce (dépanneur, agence de voyage ou bar).

Pavillon de formation et d'hébergement

Ce pavillon comprendra six salles de formation, deux salles de simulations et 101 chambres pour la clientèle. Il sera prêt au printemps 2003.

Acquisition du Centre Marguerite-D'Youville

Ce centre se situe sur un terrain adjacent à l'École. Il répondra aux besoins futurs de l'École. L'acquisition de ce site augmente l'étendue du terrain du campus de l'École de 28 %.

Circuit routier

Le circuit routier est aménagé sur un terrain dans le secteur industriel de Nicolet, à 1,5 km de l'École. Il inclut routes, rues avec intersections, grandes surfaces de manœuvres et de dérapages pour l'enseignement entre autres de la conduite en situations d'urgence, des techniques d'immobilisation provoquée et des poursuites à haute vitesse.

Amphithéâtre multimédia

L'amphithéâtre multimédia de 300 places sera livré au printemps 2003.

Pavillon de formation et d'hébergement



Amphithéâtre multimédia



La formation sur mesure, un secteur en pleine croissance

Le marché de la formation sur mesure connaît actuellement un engouement général au Québec. Les entreprises de formation qui offrent de tels produits font face à une croissance importante de la demande. L'École nationale de police du Québec, qui offre de la formation sur mesure depuis peu, n'échappe pas à cette tendance.

« Depuis qu'il existe un nouveau service de formation sur mesure à l'École, c'est-à-dire depuis novembre 2001, nous avons peine à suffire à la demande. Nous avons prévu un plan de communication pour faire connaître notre nouveau service, mais nous avons dû consacrer nos énergies à répondre à la demande de formation que nous recevons », confirme Léandre Bénard, responsable des programmes de formation sur mesure.

Expertise recherchée
« L'expertise policière est de plus en plus recherchée », soutient M. Bénard. « Les Services correctionnels, le ministère de l'Environnement, la Sécurité civile, la Société d'assurance automobile du Québec, la Commission des valeurs mobilières et le ministère des Transports font appel à nous pour former certains employés », confie M. Bénard.

Relations d'affaires ou partenariat, voilà le type de relations que l'École entretient avec ses clients. « La formation sur mesure que nous offrons permet de répondre à un besoin particulier ou de corriger une situation problématique précise. Avec l'aide de nos

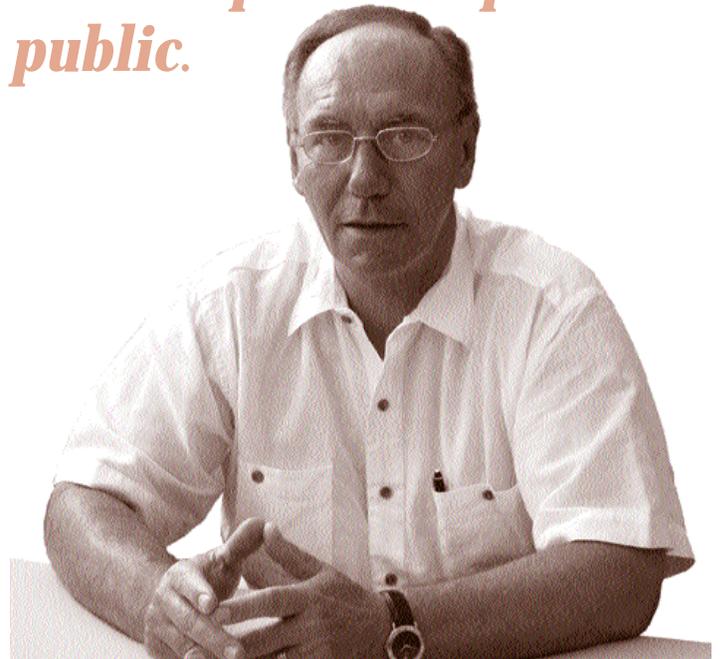
conseillers pédagogiques et de nos experts en patrouille, en sécurité routière, en emploi de la force et en enquête, nous élaborons des programmes de formation adaptés aux particularités de ces clientèles », spécifie M. Bénard, policier de carrière, également spécialisé en andragogie.

Rappelons que la formation sur mesure est accessoire à la mission principale de l'École. Elle s'adresse à des clientèles œuvrant dans le domaine de la sécurité dans les secteurs public et parapublic. Tout en permettant à des organismes de bénéficier de l'expertise policière, le secteur de la formation sur mesure permet de contribuer au financement de la mission principale de l'École.

Approche par compétences
Les programmes de formation sur mesure de l'École ont pour but de former des personnes appelées à intégrer une nouvelle fonction. « Nous proposons une solution adaptée au client. Notre expertise policière est précieuse, mais aussi notre expertise pédagogique », ajoute le responsable des programmes de formation sur mesure.

L'École nationale de police du Québec préconise depuis plusieurs années l'approche par compétences dans l'ensemble des programmes de formation qu'elle offre à la clientèle policière. « Cette approche d'origine européenne, qui est maintenant utilisée par le ministère de l'Éducation, a été conçue principalement pour répondre aux besoins de l'industrie. À partir de l'analyse des tâches et des sous-tâches d'une fonction, nous

La formation sur mesure s'adresse à des clientèles œuvrant dans le domaine de la sécurité dans les secteurs public et parapublic.



Léandre Bénard, responsable des programmes de formation sur mesure

dérivons les compétences qu'il faut développer pour accomplir cette fonction et traduisons le tout en activités d'apprentissage », explique M. Bénard.

Une formule gagnante
Le travail en partenariat et la souplesse d'organisation sont les caractéristiques premières de la formation offerte par le service de formation sur mesure, ce qui fait de ce type de formation une formule gagnante.

« La popularité de cette formation est relativement facile à

comprendre », nous fait remarquer M. Bénard. « À partir du moment où les entreprises déterminent des besoins spécifiques, la formation sur mesure est celle qui est le plus efficace, d'abord parce qu'elle est élaborée précisément pour elles, qu'elle est adaptée à leurs besoins; ensuite parce qu'on forme les employés d'une même organisation ensemble et qu'on peut ainsi renforcer le discours organisationnel; enfin, parce que ce type de formation est généralement de courte durée, ce qui plaît à notre clientèle », conclut M. Bénard.

Règlement sur le régime des études de l'École

Le conseil d'administration de l'École a adopté en avril dernier le Règlement sur le régime des études de l'École. « L'adoption de ce règlement est fondamentale pour l'École », note Alain Sirois, directeur de la formation. « C'est l'assise même de notre développement pédagogique. Les universités, les collèges, toutes les écoles de haut niveau adoptent de tels règlements qui démontrent l'intérêt de l'institution envers le cheminement pédagogique des élèves », précise Claude Beauchamp-Blais, registraire à l'École.

Les normes relatives aux activités de formation de l'École, aux conditions d'admission de ses élèves, aux exigences pédagogiques, aux examens, aux attestations d'études et aux diplômes qu'elle délivre, à la reconnaissance d'équivalence et à l'homologation d'activités conçues à l'extérieur de ses cadres font partie de ce document.

Actualisation du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie

Depuis le 15 juillet 2002, date d'entrée à l'École des aspirants policiers de la 25^e cohorte, le programme actualisé de formation initiale en patrouille-gendarmerie est en vigueur.

De nouvelles demandes de formation en provenance des organisations policières, motivées entre autres par l'adoption de la Loi sur la police, et des mises à jour au *Guide des pratiques policières* sont en partie à l'origine des changements apportés au programme actuel.

Contenu du programme
« Plusieurs changements touchent le contenu du programme », spécifie Alain Sirois, directeur de la formation à l'École.

Dorénavant, les aspirants policiers suivront une formation en techniques d'enquête criminelle. « C'est en quelque sorte la première phase de la formation en enquête, complémentaire à la formation offerte par les cégeps à l'intérieur du DEC en techniques policières. Les dirigeants des corps de police nous ont demandé de faire cet ajout parce qu'ils désiraient que leurs patrouilleurs soient en mesure de faire une enquête sommaire sur le terrain », de préciser M. Sirois.

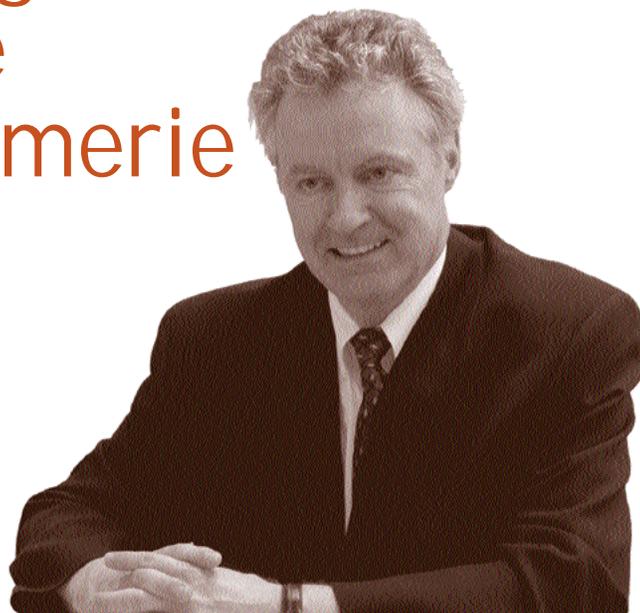
De plus, comme la majorité des organisations policières ont décidé d'utiliser le pistolet comme arme de service, l'École a intégré au programme actualisé la formation sur l'utilisation du pistolet.

Par ailleurs, « le transfert de la compétence en conduite préventive au niveau collégial et le nouveau circuit routier nous permettent d'actualiser et d'enrichir la formation reliée à la conduite d'un véhicule, notamment en situation d'urgence policière, de poursuites policières, d'opéra-

tions planifiées de contrôle routier et de techniques d'immobilisation provoquée », mentionne le directeur de la formation.

Enfin, le nombre d'heures consacrées aux activités du patrouilleur a augmenté et une épreuve de synthèse d'évaluation en fin de programme a été ajoutée. « La conséquence directe de ces ajouts est l'augmentation d'une semaine au programme de formation. C'est donc dire que le programme a maintenant une

L'École intègre au programme actualisé une formation en enquête criminelle, une autre sur l'utilisation du pistolet et enrichit la formation reliée à la conduite d'un véhicule. Le programme de formation est ainsi augmenté d'une semaine.



Alain Sirois, directeur de la formation

durée de 434 heures de formation réparties sur 70 jours d'activités, soit 15 semaines », souligne le directeur de la formation.

Plus d'aspirants policiers formés annuellement
« Les nombreux départs à la retraite de policiers font en sorte que les corps de police doivent renouveler une partie importante de leur personnel policier », note M. Sirois. L'École accueillera sous peu 40 aspirants policiers de plus par année, passant de 600 à 640 aspirants policiers, afin de satisfaire les besoins de ses clients.

Conditions d'admission
La liste de classement détermine

toujours l'ordre de convocation des candidats au programme de formation. L'examen de connaissances a été retiré des conditions d'admission. Le rang des candidats est maintenant établi à partir d'un pourcentage constitué du résultat obtenu à un test de la langue d'enseignement (20 %) et de la cote de rendement au collégial (cote R) (80 %).

Mentionnons qu'à compter de juillet 2003, tous les candidats devront se conformer à de nouvelles normes concernant le test d'aptitude physique et l'examen médical. Nous consacrerons un article à ce sujet dans le prochain numéro de ce journal.



Au cours de leur formation, les aspirants policiers sont appelés à intervenir à l'intérieur de scénarios. Ci-dessus, les aspirantes policières doivent convaincre l'individu aux prises avec des problèmes de santé mentale à se faire conduire à l'hôpital.

Programmes de formation initiale en enquête et en gestion policières

Déjà plusieurs inscriptions

Les programmes de formation initiale en enquête et en gestion policières sont démarrés depuis l'automne 2001. Jusqu'à maintenant, environ 300 policiers se sont inscrits en enquête et plus d'une soixantaine en gestion.

« Le taux d'inscription à court terme démontre que l'émergence d'un partenariat entre l'École et les universités répond aux besoins de la

Toute demande d'admission à un programme de formation universitaire ou toute inscription à un cours ou à une activité de formation liée à ces programmes doit être acheminée au Registrariat de l'École, qui voit à approuver ces demandes et à les transmettre aux universités participantes. Le Registrariat fait parvenir aux personnes qui en font la demande les formulaires nécessaires.

donne le mandat d'effectuer le virage attendu, et je crois que c'est une excellente chose pour la profession », souligne M. Pelletier, qui a exercé le métier d'enquêteur durant de nombreuses années.

La formation en enquête policière doit permettre à l'enquêteur de répondre à l'ensemble des événements touchant sa compétence et ses responsabilités. Cette formation doit également permettre à tous les corps de police d'effectuer un certain niveau d'enquête, selon le niveau de service établi en fonction de la Loi concernant l'organisation des services policiers.

Deux phases

« Il existe deux phases bien distinctes dans la formation initiale en enquête », note M. Pelletier. La première phase de la formation en enquête est celle qui s'adresse au patrouilleur et dont les compétences sont acquises d'abord dans la formation offerte par les cégeps à l'intérieur du DEC en techniques policières et, dans un deuxième temps, dans le programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie de l'École.

La deuxième phase est celle qui permet au policier d'accéder au diplôme de formation initiale en enquête policière de l'École.

Cette formation universitaire est offerte en partie par l'École et par certaines universités partenaires.

Elle comprend quatre cours :

- Droit pénal appliqué à l'enquête policière
- Analyse stratégique en enquête criminelle
- Éléments d'éthique appliquée
- Activités d'intégration sur les méthodes et techniques d'enquête policière.

Modalités transitoires

Certaines modalités transitoires ont été prévues pour faciliter l'instauration du nouveau programme. « Durant l'année 2001, compte tenu des changements importants que génèrait l'entrée en vigueur du cursus en formation initiale en enquête pour les organisations policières, il a été convenu que, pour une période de quelques années, seul le cours

Droit pénal, offert par l'Université Laval, constituerait un préalable à l'activité d'intégration », précise Claude Beauchamp-Blais, registraire. Pour obtenir leur diplôme, les participants auront tout de même l'obligation de suivre les cours *Analyse stratégique en enquête criminelle* et *Éléments d'éthique appliquée*.

Gestion

L'exclusivité de l'École en ce qui concerne la formation initiale en gestion rend maintenant possibles un encadrement national et une meilleure harmonisation des fonctions de gestion.

« Contrairement à un programme universitaire régulier en gestion, le cheminement d'apprentissage de notre programme de formation initiale en gestion permet à l'étudiant d'en tirer un bénéfice de façon périodique puisque, après avoir complété chacun des blocs, l'étudiant peut se qualifier pour certaines fonctions de travail, dont les critères d'admissibilité seront déterminés par l'employeur », note Paul Girard, directeur général adjoint de l'École. « L'étudiant intéressé à développer son propre cheminement de carrière pourra obtenir conseil auprès du Registrariat de l'École », spécifie M. Girard.

Trois blocs

De niveau universitaire, le programme de formation initiale en gestion policière est constitué de trois blocs.

Bloc A – Formation initiale de gestionnaire – Premier niveau (18 crédits)

Le bloc A est l'équivalent du programme court en gestion policière (0499).

Destiné aux policiers désireux de devenir gestionnaires en patrouille-gendarmerie ou gestionnaires d'un bureau d'enquêtes, ce programme inclut les cinq cours suivants :

- Principes de base de la gestion
- Aspects humains d'une organisation de travail
- Évaluation du rendement
- Introduction à l'éthique appliquée
- Activité d'intégration propre au champ d'application professionnelle du futur gestionnaire



Danielle Blanchette, agente de secrétariat, Suzanne Camirand, coordonnatrice du Registrariat, et Claude Beauchamp-Blais, registraire, travaillent auprès de la clientèle des programmes universitaires.

clientèle. De plus, ce partenariat nous permet d'élaborer les assises qui soutiendront le cheminement pédagogique des étudiants », souligne Claude Beauchamp-Blais, registraire.

Formations exclusives à l'École La Loi sur la police donne l'exclusivité à l'École de la formation initiale permettant d'accéder aux pratiques d'enquête et de gestion policières. Ces programmes de formation sont de niveau universitaire. L'École a fait le choix d'établir des ententes de partenariat avec les universités suivantes :

- École des Hautes Études commerciales
- Télé-Université
- Université de Montréal
- Université de Sherbrooke
- Université du Québec à Chicoutimi
- Université du Québec à Hull
- Université du Québec à Montréal
- Université du Québec à Rimouski
- Université du Québec à Trois-Rivières
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- Université Laval

Une caractéristique de ces programmes est leur accessibilité sur le territoire québécois. La plupart des cours qui composent ces programmes peuvent être suivis dans chacune des régions du Québec par entente de transfert de crédits, grâce à un partenariat établi entre les universités francophones québécoises.

Ces programmes deviendront éventuellement des composantes d'un autre projet, soit le baccalauréat en sécurité publique, mené en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Enquête

« Depuis plus de vingt ans, l'École nationale de police du Québec offre de la formation sur les techniques d'enquête criminelle », note Jacques Pelletier, directeur de la recherche et du développement à l'École. « Plusieurs rapports traitant de formation policière (Bellemare-1996, Corbo-1997, Poitras-1998) mentionnaient la nécessité d'offrir une formation universitaire en enquête. La Loi sur la police nous

Bloc B – Formation initiale de gestionnaire – Niveau intermédiaire (12 crédits)

Ce bloc est composé des quatre cours suivants :

- Gestion des ressources humaines
- Droit du travail
- Administration d'une convention collective
- Processus de dotation

Les blocs A et B sont préalables à l'admission au bloc C.

Bloc C – Formation initiale à la direction policière (30 crédits)

Le bloc C est constitué des neuf cours suivants :

- Prise de décision en situation difficile

lable : maîtrise des notions algébriques de base)

- Gestion de projet et analyse avantages-coûts (préalable : gestion des activités budgétaires opérationnelles et mathématiques financières)
- Gestion de crises et relations avec les médias
- Activité d'intégration à la fonction de direction d'une organisation policière (préalable : avoir réussi tous les cours précédents)

Le certificat en gestion d'un bureau d'enquêtes (4699) (programme existant) est encore offert et les cours qui le composent seront intégrés dans le nouveau programme. Les étudiants auront alors à compléter



Paul Girard, directeur général adjoint, et Jacques Pelletier, directeur de la recherche et du développement.

- Gestion stratégique d'organisations publiques intégrées clientèle
- Analyse politique et prise de décision en sécurité publique
- Gestion d'équipe et mobilisation des personnes
- Pratiques contemporaines en direction des ressources humaines et des relations de travail en milieu policier
- Gestion des activités budgétaires opérationnelles et mathématiques financières (pré-

les cours leur donnant accès au palier de gestion qu'ils visent.

Il en est de même pour le certificat de premier cycle en gestion des organisations policières (4599). Cependant, il n'est plus possible de déposer une demande d'admission dans ce programme.

Pour en savoir plus

www.enpq.qc.ca
(sections Gestion et Enquête)

Poursuites policières et techniques d'immobilisation provoquée

Du *nouveau*

Nouvelle formation

L'École offrira bientôt une formation en matière de poursuites policières et de techniques d'immobilisation provoquée à l'ensemble de la communauté policière par l'entremise des moniteurs en haut risque. Elle vise à enseigner de nouvelles façons de faire en cette matière.

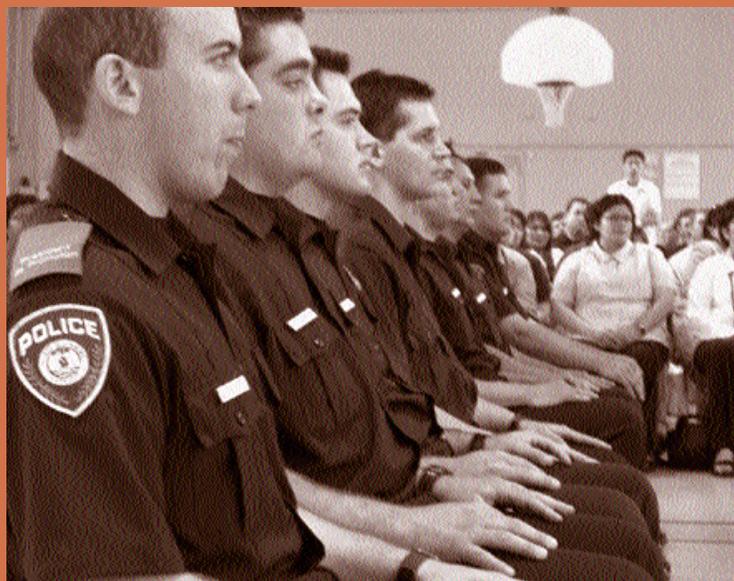
L'élaboration de cette formation fait suite aux recommandations de la CSST et du Bureau du coroner, émises au ministère de la Sécurité publique à la suite d'accidents mortels.

Des vidéos de sensibilisation en soutien pédagogique

Les corps de police du Québec ont reçu ou recevront sous peu un nouvel outil pédagogique en matière d'information sur les poursuites policières d'un véhicule. « Vu l'urgence et la volonté du ministère de la Sécurité publique d'informer les policiers dans ce domaine, l'École a décidé de faire parvenir le plus tôt possible une copie de la vidéo que nous avons produite en partenariat avec l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail Secteur affaires municipales (APSAM) et la CSST », souligne Jacques Carle, responsable des programmes de patrouille-gendarmerie à l'École. « Nous sommes en train de réaliser une autre vidéo d'information qui portera exclusivement sur les techniques d'immobilisation provoquée et qui sera distribuée également à l'ensemble des corps de police du Québec », ajoute M. Carle.



Des simulations de poursuites policières et de techniques d'immobilisation provoquée ont été effectuées en vue de l'élaboration de la formation.



Les corps de police des Premières Nations peuvent bénéficier des services de quinze nouveaux policiers anglophones et francophones qui ont réussi le programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie de l'École. Rappelons que les candidats qui terminent avec succès ce programme peuvent exercer la profession policière sur l'ensemble du territoire du Québec.

Des coachs à coacher

Il est 15 h 30. Madeleine Lupien, conseillère pédagogique à l'École nationale de police du Québec, assiste à une séance de rétroaction à laquelle participe également un groupe d'aspirants policiers qui vient tout juste de compléter une journée de patrouille. Les chefs d'équipe, des policiers en prêt de service pour une période d'environ trois ans, animent cette séance, s'associant au besoin avec des intervenants psycho-socio-communautaires.

M^{me} Lupien procède actuellement à une collecte de données en vue de la rédaction de sa thèse de doctorat portant sur la

relation d'enseignement entre chefs d'équipe et aspirants policiers de l'École nationale de police du Québec.

« Par l'observation critique des chefs d'équipe au travail, je vise à établir un diagnostic à partir duquel j'élaborerai des modèles de référence opératoire qui les aideront à effectuer leur travail auprès des aspirants policiers. En fait, je veux mettre au point une stratégie de formation expérientielle pour les chefs d'équipe », spécifie M^{me} Lupien.

Stratégie de formation expérientielle

Il faut dire que, depuis 1997, une nouvelle stratégie de for-

mation expérientielle destinée aux aspirants policiers est utilisée à l'École nationale de police du Québec. Elle permet à cette clientèle d'acquérir ou de développer de réelles compétences, immédiatement transférables dans leur future pratique professionnelle policière.

« L'aspirant policier est mis au centre de son apprentissage », précise Madeleine Lupien, instigatrice de cette stratégie de formation à l'École. « Il est responsable de sa formation policière, de sa représentation et de sa compréhension du métier de policier. En ce sens, le travail de son chef d'équipe est de l'aider à construire cette représentation, cette compréhension. »

À partir du moment où l'École a mis en place cette nouvelle stratégie de formation, le rôle des chefs d'équipe a changé radicalement.

« De diffuseurs de contenus, les chefs d'équipe sont devenus des médiateurs, c'est-à-dire des personnes qui jouent le rôle de relais entre un contenu de programme et l'aspirant policier », souligne M^{me} Lupien.

Leur intervention doit être très subtile : ils doivent participer à la mise en scène des scénarios et être observateurs pour ensuite guider et orienter les aspirants policiers sans toutefois se transformer en formateurs qui diffusent un contenu théorique.

Des correctifs à la formation des chefs d'équipe

À leur arrivée à l'École, les chefs d'équipe suivent une formation de trois semaines sur les méthodes et techniques de supervision, puis sont intégrés à une équipe expérimentée, travaillant sur le terrain déjà

depuis plusieurs mois. Tout au long de leur séjour à l'École, ils ont des ateliers de formation lors de journées pédagogiques et reçoivent un accompagnement ponctuel.

« Des correctifs doivent être apportés à cette formation parce que certaines confusions persistent. Après avoir étudié et analysé la relation d'enseignement entre les chefs d'équipe et les aspirants policiers, j'aimerais que cette relation didactique soit conforme aux objectifs poursuivis par le programme. On demande aux chefs d'équipe d'agir comme des *coachs* auprès des aspirants policiers, de stimuler le développement de leur pensée critique. Idéalement, eux aussi devraient être *coachés* sur le terrain afin d'optimiser les résultats de la stratégie de formation expérientielle qu'on met de l'avant ici à l'École », affirme M^{me} Lupien.

Cette stratégie permet, dans un premier temps, de mobiliser et mettre en pratique les connaissances déjà acquises afin d'intervenir avec pertinence dans des situations qui se présentent. Par la suite, lors de rétroactions de groupe, les aspirants policiers analysent leurs interventions à partir du filtre fourni par les modèles de référence opératoire qui touchent les aspects légal, méthodologique, sociocommunautaire, technique et éthique. Enfin, dans une troisième étape, ils valident leur nouvelle compréhension de l'intervention policière et raffinent leurs habiletés à intervenir dans des situations nouvelles grâce aux outils acquis à l'étape précédente.

« Ils intègrent, réorganisent et structurent alors leur nouveau savoir dans l'action », précise M^{me} Lupien. « Et comme cette

« De diffuseurs de contenus, les chefs d'équipe sont devenus des médiateurs, c'est-à-dire des personnes qui jouent le rôle de relais entre un contenu de programme et l'aspirant policier. »



Madeleine Lupien, conseillère pédagogique

« *Sans nouveaux modèles, les chefs d'équipe ne peuvent faire autrement que de reproduire les modèles de formation conventionnels qu'ils ont connus pendant leur propre cheminement pédagogique.* »

stratégie se déploie comme un cycle, cette troisième étape est aussi le point de départ du processus d'apprentissage expérientiel dans son ensemble», précise celle qui a participé à l'élaboration de cette stratégie.

Si le chef d'équipe interrompt un scénario dans son déroulement parce que l'aspirant policier commet une erreur par exemple, s'il avise l'aspirant policier de se tenir près de l'École vers 11 h parce qu'il aura alors son appel, si lors de la rétroaction il se met à donner un exposé théorique sur des considérations légales, s'il veut expliquer à l'aspirant policier toutes les conséquences qui peuvent survenir s'il intervient d'une telle façon, etc., alors il contrevient aux objectifs pédagogiques de la formation expérientielle.

« Dans un contexte d'apprentissage expérientiel, les chefs d'équipe doivent éviter de multiplier les initiatives individuelles et les représentations de leur rôle et de leur responsabilité qui auraient pour effet de créer une situation contraire à l'objectif d'uniformité et de normalisation de la pratique, raison d'être du programme dans lequel s'insère la stratégie de formation en question, et mettraient en péril les résultats d'apprentissage recherchés », soutient M^{me} Lupien.

« L'aspirant policier doit faire une démarche d'analyse critique, prendre du recul, et lors d'une prochaine intervention policière, rectifier sa trajectoire en fonction des repères fournis par les modèles de référence opératoire », mentionne Madeleine Lupien.

La conseillère pédagogique doit tenir compte de nombreuses contraintes dans sa quête d'un programme de formation expérientielle destiné aux chefs d'équipe, notamment le fait que les chefs d'équipe doivent travailler dans un contexte virtuel qui constitue une nouvelle façon d'apprendre, qu'ils ont une très grande expertise policière, mais pas de formation d'enseignant.

« Tout en tenant compte de ces facteurs, je me suis fixé comme objectif de leur fournir un ou des modèles de référence, de leur donner un cadre d'intervention, des stratégies souples d'animation et de *coaching*, afin que leurs interventions se colent le plus possible aux objectifs du programme. Sans mo-

dèles, les chefs d'équipe ne peuvent faire autrement que de reproduire les modèles de formation conventionnels qu'ils ont connus pendant leur propre cheminement pédagogique », poursuit M^{me} Lupien.

À l'échelle mondiale Cette situation n'est pas exclusive à l'École nationale de police du Québec. Dans la foulée de la réforme du ministère de l'Éducation, qui prône l'approche par compétences, de nombreux enseignants québécois sont à adapter leurs interventions en vue de favoriser le développement de compétences chez l'apprenant. Ce même phénomène est observé dans tous les ordres d'enseignement, pas seulement au Québec, mais dans bien d'autres pays également.

Pour un réseautage des milieux de la recherche et de la pratique policière

En juillet 2001, l'École a mis sur pied le Centre d'intégration et de diffusion de la recherche en activités policières (CIDRAP). Décidant de miser sur l'ouverture, la collaboration et le réseautage, l'École a choisi de « faire la recherche en collaboration, en partenariat » et d'exclure volontairement une structure de recherche autonome qui aurait fait du CIDRAP un joueur supplémentaire dans une arène déjà bien peuplée. Rappelons que l'École s'est dotée d'une structure de recherche afin de donner suite aux nouvelles obligations que lui impose la Loi sur la police.

Colloque

C'est dans l'intention de « réseauter » que le CIDRAP a tenu, les 27 et 28 novembre dernier, le Colloque sur les objectifs de recherche en matière policière. Cette activité a réuni les organisations policières, les ministères et organismes touchés par l'intervention sociale en général et les chercheurs et professeurs d'universités œuvrant en sciences sociales et touchés par les problématiques liées à l'intervention policière. Ce colloque a permis d'initier le dialogue entre

L'École s'est dotée d'une structure de recherche afin de donner suite aux nouvelles obligations que lui impose la Loi sur la police.

les participants qui ont ensuite pu produire de façon consensuelle un agenda déterminant les priorités de recherche du CIDRAP pour les prochaines années.

Déjà, plusieurs projets de recherche ont été démarrés en collaboration avec différents partenaires des milieux de la recherche et de la pratique policière.

Contexte d'utilisation des armes intermédiaires d'impact Cette recherche actuellement en cours produira une série de rapports étalés sur deux ans de travaux. Ces rapports feront état des inventaires des projectiles intermédiaires, tels que des balles de plastique, et des armes intermédiaires d'impact jusqu'aux recommandations visant à encadrer et à maximiser les compétences des utilisateurs des armes intermédiaires d'impact.

Projet Kolombo

Cette étude portait sur les conditions d'utilisation d'un système s'apparentant à un système anti-vol. Elle a été réalisée en contexte de patrouille virtuelle. L'étude s'est déroulée du 20 août 2001 au 18 janvier 2002.

Agora de la recherche en sécurité publique (ARSP)

Développé conjointement avec le Centre francophone d'information des organisations (CEFRIO), ce projet de recherche durera deux ans. Il porte sur la mise en place d'une communauté virtuelle de recherche visant à favoriser le rapprochement des milieux de la recherche et de la pratique en sécurité publique.

Étude sur la socialisation professionnelle des policiers québécois

Cette première étude sur ce sujet

en Amérique du Nord permettra de comparer la socialisation professionnelle des policiers québécois avec celle de leurs homologues français. D'autres phases sont déjà prévues pour reproduire l'expérience en Australie et en France.

Recherche sur les déviances policières et actes dérogatoires en milieu policier

Au terme de cette recherche action, les organismes participants disposeront d'éléments concrets qui leur permettront d'améliorer, de raffiner et d'adapter la prestation de services à la clientèle en intégrant une approche préventive de la problématique étudiée. Le Bureau du Commissaire à la déontologie ainsi que diverses organisations policières québécoises sont impliqués dans ce projet de recherche.

Pour en savoir plus

www.enpq.qc.ca
(section CIDRAP)

Cet article a été écrit en collaboration avec le CIDRAP.

... en développement

Programme court d'enquête interne en sécurité publique

L'École offre depuis cet automne, en collaboration avec l'Université de Sherbrooke, un programme court d'enquête interne. Ce programme sera l'une des composantes du baccalauréat en sécurité publique offert par un consortium d'universités québécoises en partenariat avec l'École.

Destiné à des enquêteurs qui travaillent sur des événements dans lesquels sont impliqués des policiers, ce programme de quinze crédits comporte les quatre cours suivants :

- Procédures d'enquête en affaires internes
- Éthique et prise de décision
- Déviance, organisations et contrôle en sécurité publique
- Activité d'intégration

Le programme figure dans le *Répertoire des cours 2002-2003*. Les cours sont donnés par l'Université de Sherbrooke et l'École et sont diffusés à Montréal, Québec et Nicolet, selon la demande.

Méthodes d'enseignement en milieu policier

La nouvelle formation *Méthodes d'enseignement en milieu policier*, élaborée avec l'Université de Sherbrooke, a été donnée pour la première fois en juin dernier à des policiers de la Sûreté du Québec. Cette formation de six crédits dure trois semaines et sera l'une des composantes du baccalauréat en sécurité publique. Elle est intégrée au *Répertoire des cours 2002-2003*.

À l'intérieur de sa mission, l'École doit encourager, faciliter et planifier des échanges d'expertise avec l'extérieur du Québec et, en particulier, favoriser la contribution de spécialistes québécois à des missions d'échange international en matière de formation policière. Voici un aperçu de sa contribution sur le plan international.

Signature d'une entente

L'École nationale de police du Québec et l'Académie de police Émilien Vaes ont procédé à la signature d'une entente de partenariat confirmant leur engagement à partager leurs connaissances et expertises dans la réalisation d'activités reliées à la formation policière. Cette entente a été signée le 14 juin dernier lors de la visite à l'École du député permanent du Conseil provincial du Hainaut, M. Claude Durieux, accompagné du directeur de l'Académie de police du Hainaut et d'une cinquantaine de politiques et fonctionnaires du Conseil provincial du Hainaut.

De façon spécifique, cette entente engage les deux maisons d'enseignement à organiser des visites réciproques, à coopérer sur le contenu des formations, à échanger des méthodes pédagogiques et des publications et, éventuellement, des formateurs et à mettre en œuvre la police de proximité dans le domaine de la formation.

Le député permanent du Conseil provincial du Hainaut, M. Claude Durieux, a souligné l'importance que revêt ce partenariat pour l'Académie de police du Hainaut, « le Québec et l'École nationale de police du Québec étant considérés, à juste titre, comme une véritable référence internationale au sein des milieux universitaires et policiers ».

La directrice générale de l'École nationale de police du Québec s'est dite réjouie de la signature de cette entente. « Ce nouveau partenariat nous permet d'accroître notre reconnaissance comme référence en matière de formation policière sur le plan international et ainsi de mieux répondre aux nouvelles exigences de la Loi sur la police selon lesquelles l'École doit encourager, faciliter et planifier les échanges d'expertise avec l'extérieur du Québec et, en particulier, favoriser la contribution de spécialistes québécois à des missions d'échange international en matière de formation policière. »



Ci-dessus, nous apercevons Gérald Laprise, secrétaire général de l'École, Louise Gagnon-Gaudreau, directrice générale de l'École, Claude Durieux, député permanent du Conseil provincial du Hainaut, et Marcel Smits, directeur de l'Académie de police Émilien Vaes, qui viennent de procéder à la signature de l'entente de partenariat qui lie les deux institutions.

Visite de l'IHESI



Ci-dessus, Louise Gagnon-Gaudreau, directrice générale de l'École, souhaite la bienvenue à Jean-Claude Karsenty, directeur de l'IHESI, devant les membres de la délégation française.

Il s'agissait d'une centaine de hauts fonctionnaires des administrations de la sécurité intérieure de France (Police nationale, Gendarmerie nationale, Douanes françaises, Administration pénitentiaire, Défense et Sécurité civiles), de membres du corps préfectoral, de magistrats, d'élus, d'industriels, de journalistes, de membres des professions libérales (avocats, médecins, architectes, etc.) à fouler le sol nicolétain le 31 mai dernier pour visiter l'École nationale de police du Québec et mieux connaître ses programmes de formation. Cette visite s'inscrivait à l'intérieur d'une tournée canadienne destinée à mieux connaître le système policier québécois et canadien, à approfondir la problématique de la police de proximité et à explorer la formation policière.

Tel que le soulignait Jean-Claude Karsenty, directeur de l'IHESI, le Québec est un modèle intéressant puisque le concept de police de proximité

a été poussé plus loin et donne de bons résultats. « La délinquance chez les jeunes est à la baisse au Québec contrairement à la France où elle ne cesse d'augmenter. La police communautaire devrait aider à diminuer cette problématique.[...] Dès le départ, on constate que le système entourant la formation des policiers est complètement différent du nôtre. Nous croyons qu'il y a des choses à apprendre ici pour améliorer la formation de nos policiers. »

Cette importante délégation française participait en fait au voyage d'études de la 13^e session nationale de l'Institut des Hautes Études de la sécurité intérieure (IHESI). Annuellement, depuis 1990, l'IHESI organise une session nationale d'études destinée à sensibiliser les participants aux problèmes de sécurité intérieure. Ils étudient et travaillent ensemble durant une année scolaire (d'octobre à juin) à raison de séminaires de formation mensuels de 3 ou 4 jours.

Conférence en *Belgique*

Madeleine Lupien, conseillère pédagogique à l'École nationale de police du Québec, s'est rendue en Belgique à la fin du mois de mai dernier afin de participer au Congrès annuel de l'Association internationale de pédagogie universitaire. Ayant comme thème « Les méthodes actives dans l'enseignement supérieur », ce congrès a réuni à Louvain-La-Neuve environ 300 participants.

M^{me} Lupien a prononcé une conférence dont l'objet était d'illustrer les pratiques développées et utilisées à l'École dans les programmes d'études qu'elle propose aux policiers québécois, qu'ils soient patrouilleurs gendarmes, enquêteurs ou gestionnaires, et de mettre en relief les facteurs contribuant à leur efficacité. « L'expertise pédagogique de l'École en matière de développement des compétences policières, d'une part, et des compétences des formateurs de policiers, d'autre part, qui s'appuie sur des stratégies de formation principalement expérientielles, a suscité un grand intérêt dans le milieu universitaire », commente M^{me} Lupien.

Certaines méthodes pratiquées en *Angleterre* et en *Écosse* intégrées ici

À la suite d'une visite qu'il a effectuée en Angleterre et en Écosse en mai dernier, à titre de représentant de l'École, Jacques Landry, polygraphiste et formateur à l'École, a rapporté des éléments intéressants qui pourront être intégrés dans les pratiques d'interrogatoire et d'entrevue québécoises. « Comme il y a des différences importantes en ce qui concerne la législation par rapport au Québec, il va de soi que leurs méthodes d'interrogatoire et d'entrevue ne peuvent pas toutes être intégrées ici », note Jacques Pelletier, directeur de la recherche et du développement. « Par contre, certains éléments utilisés là-bas, comme l'entrevue cognitive, pourraient facilement être adaptés ici. » Lors de cette visite, M. Landry était accompagné de Michel Pilon, polygraphiste et formateur à l'École, Michel Saint-Yves, psychologue et formateur à l'École et Richard Bégin, responsable du Service conseil à la Sûreté du Québec.

L'École aux postes est publié par le Service des communications de l'École nationale de police du Québec à raison de trois fois par année. Ce journal externe est distribué gratuitement aux policiers du Québec ainsi qu'aux partenaires gouvernementaux, universitaires et collégiaux de l'École nationale de police du Québec. Il est également publié sur le site Internet de l'École : www.enpq.qc.ca

École nationale de police du Québec
350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4

Téléphone (819) 293-8631
Télécopieur (819) 293-4018
journal@enpq.qc.ca

Responsable du
Service des communications
Pierre Saint-Antoine
psta@enpq.qc.ca

Rédaction
Andrée Doré
adore@enpq.qc.ca

Photographie
Sophie Levesque
slevesque@enpq.qc.ca

Réalisation graphique
Anne Paradis
aparadis@enpq.qc.ca

Impression
Imprimerie de la Rive Sud ltée

ISSN
1703-5562 (version imprimée)
1703-5550 (version en ligne)

Tirage
12 000 exemplaires

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
3^e trimestre 2002
© École nationale de police du Québec

La reproduction totale ou partielle des articles de ce journal est autorisée à la condition d'en mentionner la source.

Formation

Un nouvel uniforme

Les aspirants policiers et le personnel de l'École ont maintenant un nouvel uniforme. « Ce changement a été motivé par la transformation de l'Institut de police du Québec en École nationale de police du Québec, d'une part, et par la venue du nouveau programme d'identification visuelle du gouvernement, d'autre part », souligne Pierre Saint-Antoine, responsable du Service des communications.

Le nouvel uniforme est composé d'un pantalon bleu marine avec une poche sur les côtés, une chemise bleu pâle et une cravate bleu marine. Selon la saison, un chandail en laine, col en V, également bleu marine peut être ajouté. Les épaulettes des aspirants policiers et celles du personnel instructeur sont de couleur différente.



Les écussons ont aussi été modifiés selon une approche européenne. Ils arborent l'image du bâtiment de l'École ainsi que la signature gouvernementale. « Le nouvel uniforme de l'École correspond également aux nouvelles normes que propose le ministère de la Sécurité publique visant à uniformiser la

tenu des policiers québécois », commente M. Saint-Antoine.

Enfin, dans le but de distinguer les véhicules gouvernementaux des autres véhicules qui circulent au Québec, les autos-patrouille de l'École affichent la nouvelle signature de l'École.